



ALLOCUTION DE MONSIEUR MICHELE FALAVIGNA,
REPRESENTANT RESIDENT DU PNUD A LA CEREMONIE
D'OUVERTURE DE LA CONSULTANTION SECTORIELLE SUR
L'ENVIRONNEMENT ET LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION.

[Niamey, Palais de Congrès du 17 au 18 novembre 2005]

Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, assurant l'intérim du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

² Mesdames Messieurs les Présidents des Hautes Institutions de la République ;

² Mesdames Messieurs les Ministres ;

² Honorables Députés ;

² Monsieur le Sous-Secrétaire Général des Nations Unies, Secrétaire Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification et les effets de la Sécheresse ;

² Excellences Mesdames, Messieurs les membres du Corps Diplomatique et Consulaire ;

² Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Nationales ;

² Mesdames, Messieurs les participants à la Consultation ;

² Chers Invités ;

² Mesdames, Messieurs ;

A l'occasion de cette cérémonie d'ouverture des travaux de la Consultation Sectorielle sur l'Environnement et la Lutte contre la Désertification, je voudrais tout d'abord exprimer mes vives félicitations au Gouvernement du Niger pour cette heureuse initiative. Elle témoigne en effet d'une volonté affirmée de relever les défis environnementaux auxquels est confronté le Niger depuis des décennies et qui ont notamment pour noms : dégradation des terres, baisse généralisée de la productivité des écosystèmes, diminution des espèces ligneuses et de

la diversité biologique, ensablement des terres de cultures et des cours d'eaux et autres dégradations d'infrastructures socio-économiques. Il s'agit en un mot, d'autant de facteurs qui constituent les déterminants de la pauvreté et autant d'entraves aux efforts du Gouvernement pour l'amélioration durable des conditions et de la qualité de vie des populations.

Au demeurant, les difficultés que le pays a connu ces derniers temps traduisent éloquemment la fragilisation des systèmes de productions agro-sylvo-pastorales et au delà, la précarité du cadre et des conditions de vie des populations dont environ 83% vivent en milieu rural. La dégradation de l'environnement s'effectue à un rythme élevé compromettant ainsi les bases productives qui sont les ressources naturelles renouvelables (sols, eau, végétation) indispensables à soutenir le poids d'une démographie galopante.

En effet, d'année en année, sous les effets conjugués de la déforestation, de l'érosion éolienne et hydrique, ainsi que des déficits pluviométriques, mais aussi du fait de l'action de l'homme, on assiste à la dégradation et la disparition de milliers d'hectares de terre de culture et de pâturage, à la baisse de la fertilité des sols et des nappes phréatiques, à l'ensablement des cours d'eau et à la dégradation de la couverture végétale. Autant de phénomènes qui sont à la base de l'insécurité alimentaire chronique que connaît le pays et sa vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, telles que les sécheresses, les inondations et les invasions acridiennes.

Au plan humain et social, ces phénomènes se traduisent par :

- l'exacerbation des conflits fonciers autour de l'accès à l'espace et aux ressources naturelles ;
- la paupérisation des populations rurales et l'exode des bras valides en direction des centres urbains ;
- la dégradation des conditions et de la qualité de vie des femmes en milieu rural, celle des femmes en particulier parce qu'elles sont, en première ligne, directement confrontées aux difficultés d'approvisionnement en eau potable, en bois énergie et aux activités de production agricole sur des terres marginales fragilisées et à faibles rendements ;
- la malnutrition qui touche plus particulièrement les enfants et qui a connu son paroxysme au cours de ces derniers jours.

Au plan de la diversité biologique, les études menées font ressortir que les effectifs de la faune sauvage ont diminué de 90% au cours des trente dernières années. On constate également une baisse du potentiel halieutique et des captures dues au phénomène d'ensablement et d'envasement des cours d'eau ainsi que à la prolifération des plantes envahissantes et aux pollutions diverses.

Au niveau des centres urbains, les effets de la dégradation du potentiel productif en milieu rural, principale cause des migrations et du rythme d'urbanisation accélérée, pose d'autres problèmes environnementaux. Ceux-ci sont entre autres caractérisés par des pollutions et nuisances diverses, dues aux problèmes d'assainissement, de gestion et d'évacuation des eaux usées et des déchets ménagers leurs effets néfastes sur le cadre de vie et la santé des populations sont à souligner.

Excellence, Madames, Messieurs

Ces éléments mettent en relief, s'il en était besoin, la forte corrélation et les inter-actions entre Environnement et Pauvreté.

Aussi, l'organisation de la Consultation Sectorielle sur l'Environnement et la Lutte contre la Désertification, deux ans après la tenue du Forum sur la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) organisé en juin 2003, démontre toute sa pertinence et son opportunité.

Par ailleurs, cette consultation se tient au lendemain du Sommet des Chefs d'Etats et des Gouvernements du monde qui a été consacré au suivi des progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et dont l'Objectif n° 7 porte sur les problèmes environnementaux.

D'autre part nous apprécions que cette Consultation se déroule à la suite du processus qui a abouti à la validation de la Stratégie du Développement Rural (SDR), à travers laquelle une meilleure articulation est recherchée entre les stratégies et programmes environnementaux et le développement agricole.

A toutes ces raisons, il y a lieu d'ajouter que cette Consultation constitue le couronnement des réformes des cadres stratégiques et actions institutionnelles, législatifs et réglementaires réalisées dans le secteur de l'environnement au cours des dix dernières années. Ceci en application des différentes Conventions et Accords internationaux auxquels le Niger a

souscrit, particulièrement depuis la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement organisée en juin 1992 à Rio de Janeiro et le Sommet Mondial sur le Développement Durable tenu du 26 août au 4 septembre 2002 à Johannesburg.

Aussi, faut-il le rappeler, en dehors de ces réformes, que le pays a entrepris un certain nombre d'actions, comme la récupération et la viabilisation des terres dégradées, la reforestation, l'aménagement de mares, la lutte contre l'ensablement des cours d'eau, le contrôle des eaux de ruissellement, la fixation des dunes et la mise en place des commissions foncières (COFO). Certains d'entre vous ont pu visiter quelques unes de ces réalisations témoignant de ces efforts.

Certes, ces actions sont encore insuffisantes au vue des défis en matière environnementales. Et, c'est une raison de plus pour accompagner le Gouvernement et les populations nigériennes dans cette lutte multiforme dans un environnement austère et rude.

Excellence,

Mesdames, Messieurs,

Au plan stratégique, l'organisation de la présente Consultation Sectorielle dénote du souci constant du Gouvernement d'asseoir les bases d'un dialogue constructif entre le Niger et ses Partenaires au Développement. Elle traduit aussi la volonté des autorités d'inscrire ce dialogue dans une dynamique de partenariat autour de l'élaboration de stratégies sectorielles et thématiques dans un cadre participatif. Celui-ci s'inscrit par ailleurs dans une appropriation effective des mécanismes de coordination et d'acheminement de l'Aide Publique au Développement.

Quant aux objectifs de la Consultation, il y va sans dire que nous y souscrivons entièrement.

Parmi ces objectifs, nous retenons particulièrement :

- ? Parvenir à l'adhésion des partenaires aux politiques, stratégies et programmes cristallisés dans le Plan d'Actions à Moyen Terme (PAMT) ;
- ? Susciter les appuis financiers et techniques des partenaires dans la mise en œuvre des programmes identifiés dans le PAMT;
- ? Etablir un cadre de partenariat pour un suivi concerté de l'exécution du Plan d'Actions.

C'est pour l'ensemble de ces raisons, Monsieur le Ministre d'Etat, que le PNUD sur ses ressources régulières et à travers son Centre pour les Zones Arides (DDC/UNDP) et en partenariat avec l'UNDESA, a accompagné et appuyé le Gouvernement tout au long du processus qui a abouti à la tenue de cette consultation. Soulignons que celle-ci a eu aussi des contributions de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et de la Suisse, Chefs de file pour l'un ou l'autre aspect du domaine environnemental.

Je m'en voudrais de ne pas leur exprimer toute notre appréciation.

Excellence,

Mesdames, Messieurs,

Comme l'a si bien fait remarqué son Excellence Monsieur le Premier Ministre dans sa Déclaration de Politique Générale, au delà des appuis extérieurs ou des actions initiées par les autorités nationales, il reste que

des résultats appréciables pourraient être obtenus avec des changements de comportements ou des actions individuelles, locales ou communautaires. Nous avons chacun quelques exemples en tête. Je citerais notamment : la question liée au bois de chauffe consommé lors de la Tabaski, le contrôle et la gestion des déchets ménagers, le problème de récupération et d'utilisation des sacs plastiques, l'assainissement à l'intérieur des concessions , le fait de se doter de lieux d'aisance ou la lutte contre les feux de brousse.

Excellence,

Madames, Messieurs,

C'est vrai qu' en dépit des efforts appréciables fournis, le Niger, à l'instar de tant d'autres pays du monde, se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, confronté qu'il est, à des défis environnementaux multiformes. Ces défis sont de grande ampleur du fait de l'aridité de son climat et d'une pression démographique parmi les plus fortes du monde.

Nous convenons tous que beaucoup reste encore à faire et que les problèmes environnementaux du Niger ont aussi des conséquences sur l'environnement global. C'est pourquoi, la Communauté Internationale doit se sentir interpellée. Autrement dit, toute aide apportée au Niger dans le domaine de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification est aussi une contribution à l'amélioration de l'état de l'environnement mondial.

Je reste convaincu que les partenaires ici présent garderont cela à l'esprit au cours de nos délibérations

Je fonde l'espoir que votre appel sera entendu, afin que les populations nigériennes puissent sortir du cercle vicieux de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement pour offrir un espoir aux générations futures.

Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie de votre aimable attention.